



SOCIETE Geber Chemicals Iberica

**ACETATE DE BUTYLGLYCOL**

Date d'émission 15.05.2019

Version 1

## Fiche de données de sécurité

Dernière modification  
conformément à la directive CE/2001/58

---

### 1. Identification de la substance/préparation et de la société

Utilisation: produit chimique

## ACETATE DE BUTYLGLYCOL

Fournisseur : Edificio Golden B, 1a Planta, Avenida Ricardo Soriano, 72, Marbella, Andalucía 29601, Espagne

Numéros à contacter : +349 52 76 85 55  
+346 90 09 47 81

Numéros d'appel d'urgence : 063 435000

Centre National Anti-Poison : Rue El Mfedel Chefchaouni, Madinat Al Irfane- Rabat-  
+212 (0) 37 770137  
+ 212 (0) 37 686464(24h/24h°)

---

### 2. Composition/information sur les composants

#### Caractérisation chimique

Acétate de 2-butoxyéthyle

Numéro CAS : 112-07-2  
Numéro-CE : 203-933-3  
Numéro INDEX : 607-038-00-2

---

### 3. Identification des dangers

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

---

### 4. Premiers secours

**Indications générales:** Retirer les vêtements souillés. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.

**Après inhalation:** Repos, air frais, secours médical.

**Après contact avec la peau:** Laver à fond avec de l'eau et du savon.

**Après contact avec les yeux:** Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

**Après ingestion:** Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical.

Date / mise à jour le: 27.08.2002 Version: 2.1

Produit: ACETATE DE BUTYLGLYCOL

(30034846/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 02.06.2003

---

### Indications pour le médecin:

**Traitement:** Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

---

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie



## Fiche de données de sécurité

Dernière modification  
conformément à la directive CE/2001/58

### Moyens d'extinction recommandés:

eau, extincteur à poudre, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone

### Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

### Autres informations:

Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Appliquer de la mousse en grande quantité, car elle est partiellement détruite. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Mesures individuelles de prévention:

Eviter l'inhalation. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

### Mesures de protection de l'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

### Procédés de nettoyage/ramassage:

Pour de grandes quantités: pomper le produit.

Résidus: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Empêcher l'entrée d'air/ d'oxygène (formation de peroxyde).

### Protection contre l'incendie et l'explosion:

Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

### Stockage

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'air.

Date / mise à jour le: 27.08.2002 Version: 2.1

Produit: ACETATE DE BUTYLGLYCOL

(30034846/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 02.06.2003

---

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

112-07-2: Acétate de 2-butoxyéthyle

valeur TWA 133 mg/m<sup>3</sup> ; 20 ppm (VLEP (UE))

valeur STEL 333 mg/m<sup>3</sup> ; 50 ppm (VLEP (UE))

Effet sur la peau : (VLEP (UE))

**Fiche de données de sécurité**Dernière modification  
conformément à la directive CE/2001/58

La substance peut être absorbée à travers la peau.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire:

Filtre à gaz EN 141 type A (gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition &gt;65 °C)).

Protection des mains:

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation &gt; 480 min d'après EN 374):

caoutchouc butyle

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie selon EN 374, compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex. la température).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Éviter l'inhalation des vapeurs. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

---

**9. Propriétés physiques et chimiques**

Etat physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	type ester	
Température de solidification:	< -50 °C	
Intervalle d'ébullition:	185 - 188 °C (1.013 mbar)	(DIN 53171)
Point d'éclair:	76 °C	(DIN 51755)
Limite inférieure d'explosivité:	1,0 %(V)	
Limite supérieure d'explosivité:	6,1 %(V)	
Température d'auto-inflammation:	300 °C	(DIN 51794)
Pression de vapeur:	0,32 mbar (20 °C) 2,82 mbar (50 °C)	

**Date / mise à jour le: 27.08.2002 Version: 2.1****Produit: ACETATE DE BUTYLGLYCOL****(30034846/SDS\_GEN\_FR/FR)****date d'impression 02.06.2003**

---

Densité:	0,9400 g/cm <sup>3</sup> (20 °C) (DIN 51757)
----------	--

Solubilité dans l'eau:



SOCIETE Geber Chemicals Iberica

**ACETATE DE BUTYLGLYCOL**

Date d'émission 15.05.2019

Version 1

Dernière modification  
conformément à la directive CE/2001/58

## Fiche de données de sécurité

env. 13,4 g/l  
(20 °C)

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques  
soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow): 1,51

Viscosité dynamique: 1,75 mPa.s  
(20 °C)

---

### 10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:

Réactions avec les agents oxydants forts.

---

### 11. Informations toxicologiques

DL50/par voie orale/rat: > 2.000 mg/kg

DL50/par voie cutanée/lapin: env. 1.500 mg/kg

Données bibliographiques.

Irritation primaire cutanée/lapin: non irritant (test BASF)

Irritations primaires des muqueuses/lapin: non irritant (test BASF)

#### Autres informations:

Expériences chez l'homme:

Des concentrations élevées provoquent un effet narcotique.

---

### 12. Informations écologiques

#### Ecotoxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:

Leuciscus idus/CL50 (48 h): 80 mg/l

Invertébrés aquatiques:

DIN 38412 partie 11

Daphnia magna/CE50 (48 h): 37 mg/l

Plantes aquatique(s):

Scenedesmus subspicatus/CE50 (72 h): > 500 mg/l

Date / mise à jour le: 27.08.2002 Version: 2.1

Produit: ACETATE DE BUTYLGLYCOL

(30034846/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 02.06.2003

---

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

DIN 38412 partie 8

CE50 (17 h): 960 mg/l

DIN/EN/ISO 8192-OCDE 209-88/302/CEE,P. C

**Fiche de données de sécurité**Dernière modification  
conformément à la directive CE/2001/58

Pseudomonas putida/CE 20: 900 mg/l

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

**Persistance et dégradabilité**Données sur l'élimination

Méthode d'essai:	OCDE 301C; ISO 9408; 92/69/CEE, C.4-F
Méthode d'analyse:	DBO de la demande d'oxygène théorique
Taux d'élimination:	> 70 %
Evaluation:	S'élimine bien par biodégradation.

**Effets nocifs divers**

Halogène adsorbable lié organiquement (AOX):

Le produit ne contient pas d'halogène sous forme de composé organique.

---

**13. Considérations relatives à l'élimination**

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

---

**14. Informations relatives au transport**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

Produits dangereux uniquement pour le transport fluvial (bateau-citerne) intérieur (ADNR)

---

**15. Informations réglementaires**

Symbole(s) de danger

Xn Nocif.

Phrase(s)-R

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Le(s) conseil(s) de prudence

S24 Eviter le contact avec la peau.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: Acétate de 2-butoxyéthyle

REGLEMENTATIONS LOCALES : MAROC

**Date / mise à jour le: 27.08.2002 Version: 2.1****Produit: ACETATE DE BUTYLGLYCOL****(30034846/SDS\_GEN\_FR/FR)****date d'impression 02.06.2003**

REG. . (MAROC )

:

Bulletin officiel N°4788 DU 15 Moharrem 1421(20 avril 2000)  
Arrêté du ministre du développement social, de la solidarité, de l'emploi et de la formation professionnelle N°919-99 DU 14 RAMADAN 1420 523 décembre 1999) modifiant et complétant l'arrêté du ministre du travail et des affaires sociales n°100-68 du 20 mai 1967 pris pour l'application du dahir du 26 joumada I 1362 (31 mai 1943) étendant aux maladies professionnelles les dispositions de la législation sur la réparation des accidents du travail.



**GEBER**  
CHEMICALS  
IBERICA

SOCIETE Geber Chemicals Iberica

## Fiche de données de sécurité

**ACETATE DE BUTYLGLYCOL**

Date d'émission 15.05.2019

Version 1

Dernière modification  
conformément à la directive CE/2001/58

---

### 16. Autres informations

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.